

La ville superdiversifiée : le paradis de l'inclusion et du vivre ensemble harmonieux ?

Marco Martiniello

Ce texte discute et développe la thèse suivante : il ne faut pas aujourd'hui exagérer ni sacraliser le rôle et l'importance de la ville dans l'intégration, l'inclusion et la participation des personnes migrantes et exilées, comme on a par le passé exagéré et sacralisé le rôle et l'importance de l'État-nation. Il plaide pour une vision un peu plus nuancée, moins romantique et plus réaliste de l'impact de la ville sur l'intégration des personnes exilées, afin d'éviter de remplacer le nationalisme méthodologique classique par un urbanisme méthodologique néfaste pour notre compréhension des dynamiques urbaines et des dynamiques de cohabitation entre des populations très diverses.

Ce chapitre discute et développe une simple proposition qui peut tenir en une phrase et qui constitue le fil conducteur du texte : il ne faut pas aujourd'hui exagérer et sacraliser le rôle et l'importance de la ville dans l'intégration, l'inclusion et la participation des personnes migrantes et exilées, comme on a par le passé exagéré et sacralisé le rôle et l'importance de l'État-nation.

Historiquement, la pensée sur l'immigration et sur l'intégration est clairement une pensée stato-nationale, comme le disait Abdelmalek Sayad (1999). Penser l'immigration, écrivait-il en substance, c'est penser l'État qui se pense en pensant l'immigration. Donc, pendant de longues décennies, le cadre de pensée dominant dans le champ des migrations était bien l'État-nation. Les personnes qui arrivaient dans les pays industrialisés, et parfois les descendant.e.s des personnes qui étaient arrivées précédemment, étaient au mieux supposé.e.s s'intégrer à cet État-nation et rejoindre aussi vite que possible la communauté des citoyens, comme l'écrivait Dominique Schnapper (1991). Au pire, tout était parfois mis en œuvre pour que ces personnes ne s'installent pas définitivement et pour qu'elles repartent chez elles une fois accomplie leur mission économique temporaire. L'immigration était perçue comme une main d'œuvre d'appoint mobilisable en fonction des exigences conjoncturelles de l'économie des pays industrialisés (Martens 1975). L'intégration des travailleurs migrants dans le tissu social et politique

national n'était dans ce cadre pas souhaité, voire même totalement empêché, afin que les migrants ne polluent pas la communauté nationale.

Par conséquent, pendant toutes ces décennies allant de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1980 et 1990 selon les pays, les politiques d'intégration des immigrés, lorsqu'elles existaient, étaient conçues à l'échelon national et il était communément admis qu'elles devaient exclusivement être pensées à ce niveau dans le cadre d'une approche essentiellement *top-down* qui finalement devait permettre de toucher les personnes concernées, c'est-à-dire les migrants en déficit d'intégration. Ce concept d'intégration était central. Historiquement, il s'agit d'un concept stato-national par excellence, même lorsqu'il a été transposé au niveau européen avec l'adoption par le Conseil Justice et Affaires intérieures, en novembre 2004, des principes de base communs en matière de politique d'intégration des migrants dans l'UE. Ils constituent aujourd'hui encore le fondement des initiatives communautaires en matière d'intégration des migrants (Martiniello, 2006). Autrement dit, les débats sur les politiques européennes d'intégration participent d'une transposition au niveau européen, par essence supranational, de l'approche de l'intégration essentiellement nationale.

Par ailleurs, cette pensée stato-nationale et les modes d'action publique qui y sont liés sont aussi largement autocentrés, car ils privilégient en dernière analyse toujours le point de vue du pays receveur et des institutions politiques de ce pays. Dans cette optique, les personnes migrantes et exilées n'acquièrent une visibilité que lorsqu'elles sont sur le territoire de ces États-nations. Les intérêts qu'il s'agit de satisfaire par les discours stato-nationaux, dont le concept d'intégration fait partie, et les politiques qui y sont liées, sont d'abord les intérêts des sociétés receveuses telles que leurs élites les définissent.

La critique de la pensée d'État sur les migrations et l'intégration

Cette approche a été progressivement de plus en plus contestée au cours des trente dernières années.

Au niveau académique par exemple, les approches et les perspectives transnationales ont fortement critiqué le "nationalisme méthodologique" – comme elles disaient – qui préside à la pensée nationale sur l'immigration et l'intégration (Wimmer et Glick-Schiller 2002). Elles ont tenté en quelque sorte de dénationaliser cette pensée traditionnelle sur l'immigration et l'intégration. De plus en plus de chercheurs ont alors réalisé qu'on ne pouvait plus décréter d'en haut l'intégration et mettre en œuvre des politiques d'intégration exclusivement nationales. La littérature a aussi montré que les modèles nationaux d'intégration, bien qu'énoncés de manières extrêmement différentes, aboutissaient au bout du compte sur le terrain à des situations identiques ou analogues, et à des problèmes semblables

d'exclusion et de discrimination des populations migrantes, exilées ou descendantes de migrants. Par exemple, l'opposition traditionnelle entre l'assimilationnisme citoyen et républicain français, d'une part, et le multiculturalisme ethno-racial britannique, d'autre part, produisent sur le terrain, dans certains quartiers de villes françaises et anglaises, les mêmes mécanismes de domination, d'exclusion et de discriminations ethno-raciales.

Dès lors, cette prise de conscience de l'écart entre les vertus inclusives des modèles théoriques nationaux d'intégration et la réalité empirique de la domination, de l'exclusion, des inégalités et des discriminations a provoqué une réflexion sur la nécessité d'agir au niveau local et de développer des politiques multi-niveaux au-delà des habitudes rhétoriques nationales de l'intégration idéale. C'est tout le débat qui s'est développé au cours des vingt dernières années sur la gouvernance multi-niveaux (Bousetta, Favell and Martiniello 2017).

La ville comme paradis de l'inclusion ?

Mais d'autres sont allés beaucoup plus loin que cette prise en compte indispensable du niveau local dans les processus d'intégration. Dans la foulée de Benjamin Barber (2013), certains ont mis en lumière le caractère totalement obsolète de l'État-nation et son impuissance à répondre aux grands défis de notre époque, dont l'intégration sociale de nos sociétés d'immigration superdiversifiées (Vertovec 2023) fait partie. Face à des États-nations impuissants et jugés dysfonctionnels, les villes devaient prendre le relais. Et donc, en gros, le monde devrait être gouverné par les maires et par les villes, et non plus par les gouvernements nationaux (Barber 2013).

Cette pensée centrée sur la ville a connu un certain succès et elle a aussi été appliquée à notre champ d'étude et d'intervention sur les migrations. Le message qui a été diffusé dans le champ migratoire, c'était que les villes pouvaient réussir là où les États-nations avaient échoué et que le Graal de l'intégration, qui n'avait pas été atteint dans le cadre de l'État-nation et des politiques stato-nationales, pouvait beaucoup plus facilement être atteint au niveau urbain, au niveau des villes cosmopolites qui accueillent les personnes migrantes et exilées (Corijn 2019).

Il est de fait incontestable que les personnes exilées arrivent en grande majorité, mais pas totalement, dans les villes qui constituent des points d'entrées dans une société. On n'arrive pas de manière abstraite dans un modèle républicain ou multiculturaliste, on arrive dans une ville, un quartier, un campement, caractérisés par une configuration sociologique particulière qui forme le nouvel environnement de vie. Nous reviendrons sur ce point un peu plus tard. C'est à ce niveau que les personnes exilées débutent ce que certains appellent leur processus d'intégration.

Et c'est à ce niveau que certains pensent que les politiques d'intégration devraient prioritairement être mises en place. L'idée sous-jacente, voire le postulat, est que les villes seraient par nature plus intégratives, plus inclusives que les États-nations.

Une vision un peu plus nuancée et moins romantique de l'impact de la ville sur l'intégration des personnes exilées semble pourtant mieux correspondre à la réalité observable. Remplacer le nationalisme méthodologique classique et les politiques qui l'accompagnent par une espèce d'urbanisme méthodologique et des politiques locales qui l'accompagneraient peut avoir un effet néfaste sur notre compréhension, tant des dynamiques urbaines que des dynamiques de cohabitation entre des populations très diverses. La sacralisation du niveau urbain comme étant le paradis de l'inclusion, de l'intégration et du vivre ensemble harmonieux tient clairement plus d'une approche normative que d'une approche analytique reposant sur une perspective empirique.

Nuancer la vision romantique de la ville essentiellement et naturellement inclusive

Le reste de ce texte présentera quatre éléments qui permettent de nuancer le rôle prétendument positif des villes dans les dynamiques d'intégration des personnes en exil. Dans ce qui suit, nous préférons parler de personnes exilées ou en exil que de migrants ou de réfugiés pour les raisons évoquées par Fassin (2022). Le premier élément est le suivant : comme déjà mentionné plus haut, lorsque les personnes exilées arrivent dans un pays, il est clair qu'elles arrivent dans un contexte local, que ce soit une ville, que ce soit un village, que ce soit un centre pour demandeurs d'asile. C'est dans ce contexte local, qui n'est pas toujours urbain, qu'elles vont poursuivre ce que nous avons appelé avec Andrea Rea leur carrière migratoire (Martiniello et Rea 2017). Clairement, on n'arrive pas dans un État-nation abstrait. On arrive dans un endroit spécifique, avec des caractéristiques sociales, économiques, culturelles et politiques propres et donc clairement, le niveau local est crucial pour le développement de la carrière migratoire des personnes exilées. Ce niveau local peut donc bien sûr aussi être un centre pour demandeurs d'asile. En Belgique, nous avons des centres pour demandeurs d'asile qui sont en théorie ouverts. Mais l'ouverture est toute relative. Certains de ces centres pour demandeurs d'asile, où ils sont en théorie placés en attendant que leur demande d'asile soit traitée, sont des centres dont on peut en théorie sortir, mais qui sont, pour certains d'entre eux, situés à dix kilomètres d'un centre urbain sans autobus ou autre moyen de transport disponible. Par conséquent, bien que ces personnes puissent en principe sortir du centre, leur vie se déroule souvent en pratique intégralement dans un espace qui n'est pas urbain mais hyper local, et qui a beaucoup en commun avec une institution totalitaire (Goffman 1979). En

résumé, ce premier point est qu'il ne faut pas confondre le local et l'urbain lorsqu'on examine les carrières migratoires des personnes exilées.

Le deuxième élément concerne les catégories de pensée, les concepts qui sont utilisés dans nos réflexions sur les dynamiques sociales liées aux déplacements de populations. De mon point de vue, et je le dis depuis trente ans, la notion d'intégration est beaucoup trop liée à l'État-nation pour permettre un renouvellement de la pensée sur les migrations, l'exil et leurs conséquences (Martiniello 1992). Vouloir garder ce concept tout en aspirant à sortir d'une approche stato-nationale des faits migratoires est très difficile, voire impossible. Si on veut sortir réellement d'une approche stato-nationale des faits migratoires – qui est souvent ethnocentrique – il faut abandonner la notion d'intégration qui en est constitutive. Notre tentative de le faire au plan théorique s'est traduite par l'introduction du concept de « carrière migratoire » (Martiniello et Rea 2017).

Le troisième élément concerne un terme qui figure dans l'intitulé même de cette session du colloque, à savoir le terme d'inclusion. La notion d'inclusion est tout aussi problématique que celle d'intégration, mais pour d'autres raisons. Elle s'oppose clairement à la notion d'exclusion ; donc d'une certaine manière, si l'inclusion est atteinte, cela veut dire que le problème de l'exclusion a été résolu. Cette notion d'inclusion est très à la mode aujourd'hui. Elle s'est en partie substituée à celle d'intégration dans certains discours publics. Tout devrait dorénavant être inclusif pour celles et ceux qui se définissent comme progressistes. Les banques, les entreprises, la société en général, le monde de l'art, le monde du sport, et même l'écriture, tout doit être inclusif. L'inclusion est devenue pour les progressistes auto-proclamés une espèce de slogan, un objectif prioritaire indiscutable à atteindre. Pour les conservateurs auto-proclamés ou désignés comme tels par les progressistes, l'inclusion est au contraire un épouvantail liberticide contre lequel il faut se dresser. Mais dans aucun de ces deux camps ici esquissé à gros traits, le sens profond de l'inclusion ne fait l'objet d'une réflexion. Que veut réellement dire « être inclus » ? On ne trouve pas de réponse claire à cette question.

Par ailleurs, l'usage de cette notion d'inclusion contribue selon moi à masquer ou à négliger l'importance et l'intensité des inégalités sociales économiques ainsi que des différentiels de pouvoir entre les personnes et les groupes qui forment la société et dans laquelle ils sont "inclus". Ainsi par exemple, l'éboueur immigré de Genève ou de Bruxelles et le fonctionnaire légalement étranger d'une grande institution internationale sont tous les deux inclus à Genève et à Bruxelles, mais certainement pas au même niveau de la société. Les uns ont un travail pénible, relativement dangereux et dévalorisé socialement. Les autres ont un emploi souvent extrêmement bien rémunéré, confortable et associé à une certaine élite sociale cosmopolite et privilégiée. Considérer ces deux personnes comme étant

simplement “incluses” dans leur ville sans prêter attention à leur différentiel de pouvoir, de statut social et de ressources économiques revient à légitimer le système néo-libéral producteur et reproducteur d’inégalités dans lequel nous vivons.

Le remplacement du terme « intégration » par le terme « inclusion » que préconisent certains n'est dès lors pas satisfaisant. Personnellement, je préfère parler de « participation » (Martiniello 2006) ou de pratiques que les personnes, toutes les personnes – même si nous parlons en particulier des personnes migrantes et exilées et de leurs descendants – développent dans la sphère sociale, économique, culturelle et politique de leur nouveau pays de résidence. Plutôt que de parler d'intégration ou d'inclusion, je préfère aussi parler de « carrière migratoire » (Martiniello et Rea 2014), entendue comme une succession de changements de statuts, de changements de position sociale et d'identité au cours de la vie des personnes qui sont amenées à quitter leur pays.

Et donc cette participation et cette carrière migratoire prennent une importance fondamentale et se développent d'abord là où on vit, au niveau local. Des études sur les primo arrivants en Belgique indiquent clairement que c'est au niveau local que les choses se passent. C'est là qu'on va d'abord rencontrer des gens, par exemple, et que l'on va construire une vie sociale. Dans une recherche menée en 2002 et 2003, déjà nous montrions, notamment, l'importance des liens sociaux qui se tissaient aux abords de l'école lorsque les familles primo arrivantes allaient y chercher leurs enfants. Elles étaient amenées à rencontrer des parents d'élèves qui n'étaient pas issus de l'immigration et à tisser des relations avec elles. Parfois très rapidement, parfois plus lentement, on passait d'un échange de regards à un échange de parole, et parfois se liaient des relations qui pouvaient devenir des relations stables, d'amitié notamment (Gsir et al. 2004).

Au niveau économique aussi, toute la littérature sur l'histoire des migrations indique que c'est au niveau local qu'on va d'abord essayer de trouver une insertion dans le secteur économique et sur le marché de l'emploi (Martiniello et al. 2010). On cherche du travail d'abord là où on est. Et parfois, on est obligé de s'éloigner de son domicile pour trouver un emploi. À cet égard, il faudrait aussi considérer aussi la mobilité intra-ville, surtout dans des pays qui ne sont pas très grands, comme la Suisse et comme la Belgique. Dans une autre recherche, par exemple, nous avons pu rencontrer pas mal de personnes migrantes qui disaient préférer habiter en Belgique francophone, mais qui allaient travailler en Belgique néerlandophone parce les emplois disponibles y étaient plus nombreux. Évidemment, dans un pays comme la Belgique, parfois en faisant dix kilomètres vous passez d'une région à l'autre en traversant ladite “frontière linguistique” (Martiniello et al. 2010) qui divise le pays. Ou parfois, en faisant quelques kilomètres, vous vous retrouvez en France, au Luxembourg, en Allemagne ou aux Pays-Bas. Il en va de

même de la participation politique, associative, donc politique au sens très large des personnes exilées. On essaye, lorsqu'on s'engage, de s'engager d'abord là où on est, là où on reconstruit sa vie, c'est-à-dire localement.

À cet égard-là, en Belgique au cours des trente dernières années, on est arrivé, notamment dans la Région bruxelloise, à une surreprésentation des personnes issues de l'immigration dans les conseils municipaux de certaines des dix communes qui la composent¹. Ces élus locaux et ces élues locales sont souvent arrivés en politique après un parcours associatif local, que ce soit un comité de quartier, une association de défense des droits des migrants ou une association culturelle. Ainsi, le niveau local est extrêmement important aussi pour la participation politique des personnes exilées qui est une dimension importante de ce que d'autres appellent l'intégration ou l'inclusion et que je préfère appeler la carrière migratoire. Il en va de même pour la participation culturelle. Nous avons récemment réalisé une recherche sur la participation culturelle dans cinq quartiers bruxellois situés le long du canal qui traverse la ville (Mescoli 2020) et qui abritent une forte population immigrée. Clairement, les habitants sont tentés de participer et participent plus aux activités socioculturelles assez près de chez eux que dans d'autres quartiers de la ville-région. C'est au niveau du quartier dans ce cas que commence et parfois se consolide la participation culturelle notamment, mais pas seulement des personnes exilées.

La notion de participation – qu'elle soit sociale, économique, politique ou culturelle – est intéressante pour autant qu'on la considère de manière non normative, ce qui est parfois un problème dans nos débats. En effet, souvent, et nous l'avons encore constaté lors de cette recherche sur la participation culturelle dans cinq quartiers bruxellois, les personnes exilées ressentent un peu une espèce d'injonction de participation et se sentent stigmatisées si elles ont le malheur de ne pas participer comme le voudraient les institutions afin de juger si elles sont plus ou moins bien intégrées ou incluses (Mescoli 2020). L'injonction de participation imposée aux personnes exilées dénature complètement cette notion et aboutit en quelque sorte à la rapatrier, si on veut, dans une approche stato-nationale classique de l'intégration.

Le troisième point commence par un retour sur les propos de d'Eric Corijn (2019) que j'évoquais au début. Dans la plupart de ses nombreuses conférences publiques, il commençait par dire qu'une ville n'était pas un pays. Et donc, en prenant l'exemple de la Belgique et des problèmes d'incohérence des politiques au niveau fédéral qui résultent de compromis bancals, il affirmait que c'était au niveau urbain

¹ Voir par exemple <https://absp.be/Blog/comprendre-le-succes-electoral-des-candidats-dorigine-extra-europeenne-a-bruxelles/>, consulté le 21 janvier 2023.

que l'on pouvait développer et mettre en place les politiques les plus efficaces et les plus cohérentes. Donc, selon lui, une ville n'est pas un pays. Les avantages des politiques développées au niveau urbain sont nombreux. Ce que je lui disais en réponse à cette généralisation et que j'écris aujourd'hui, c'est qu'une ville n'est pas une ville non plus.

L'image de la ville créative, ouverte, inclusive, intégrative par nature, est trompeuse. De nombreuses villes sont aussi polarisées, fragmentées, ségréguées au plan socio-économique et au plan ethno-racial. Les villes peuvent tout autant – entre guillemets – “inclure” et “favoriser la participation” notamment des personnes exilées, qu'exclure, marginaliser, dominer, nier, invisibiliser certaines populations dont les personnes exilées, ou être les sites de ce type de problématique, même lorsque la rhétorique politique est inclusive. Ainsi la ville de Liège qui se targue d'être une ville ouverte, accueillante, hospitalière, cosmopolite... Malgré cela, les phénomènes de ségrégation, de polarisation, d'exclusion, de domination s'y reproduisent ; et en sont victimes non seulement les ressortissants locaux se trouvant au bas de l'échelle socioéconomique, mais aussi les personnes exilées qui arrivent encore maintenant ainsi qu'une fraction des populations issues des migrations anciennes. Par conséquent, il convient de reconnaître les deux faces de la ville. Et il ne faut pas en quelque sorte essentialiser cette notion de ville ouverte, cosmopolite, inclusive, où tout le monde se sent bien. Il s'agit là d'une image trompeuse qui peut parfois conduire les décideurs politiques, soit à une cécité, soit à un strabisme difficile à gérer politiquement.

Le quatrième élément important concerne les ressources disponibles au niveau local pour mettre en œuvre des politiques locales favorisant la participation des personnes exilées. Toutes les villes n'ont pas les mêmes moyens financiers pour développer des politiques en général, et à destination des populations migrantes et exilées en particulier. En Belgique, de nombreuses villes sont dans une situation économique extrêmement délicate et certaines sont carrément au bord de la faillite, voire en faillite virtuelle². Par conséquent, les moyens financiers pour développer des politiques urbaines sont souvent très ténus, dans la mesure où les impôts locaux et les taxes locales ne peuvent pas être indéfiniment augmentés. Dans certaines villes, on observe une dynamique qu'on a connue et que connaissent encore certaines villes américaines. Les personnes les plus nanties, qui pourraient le plus contribuer aux finances de la ville et dès lors améliorer son assise budgétaire, les quittent pour la campagne. Finalement, l'assiette financière qui

² Voir par exemple <https://trends.levif.be/economie/politique-economique/la-situation-financiere-des-villes-et-communes-wallonnes-est-catastrophique/article-news-1565599.html>, consulté le 21 janvier 2023.

subsiste pour dessiner et mettre en œuvre des politiques, notamment dans le domaine de la participation des personnes exilées, n'est pas toujours suffisante.

Par ailleurs, toutes les villes n'ont pas la même envie de développer ce type politiques locales. Toutes les villes ne partagent pas la même vision de leur avenir. À Bruxelles, la volonté politique d'imaginer une identité et une communauté urbaine sur la base de la super-diversité, sur la base d'une identité bigarrée est claire (Aula Magna 2019). Et dans certaines villes, des efforts sont consentis pour promouvoir l'installation de personnes exilées. On connaît ainsi aux Etats-Unis la compétition, la rivalité forte qui existe entre des villes pour attirer les migrants les plus intéressants d'un point de vue économique³.

Mais d'un autre côté, certaines villes sont *de facto* quasiment des villes interdites aux migrants. Par exemple, la ville d'Alost à 20 kilomètres de Bruxelles est connue pour son carnaval dont le contenu raciste provoque la controverse chaque année, et aussi pour la puissance de la droite nationaliste flamande (NVA) qui la dirige maintenant ainsi que pour la force du parti d'extrême-droite *Vlaams Belang*. Depuis l'arrivée au pouvoir de la NVA dans la ville, on a pu constater une vague d'agressions à l'encontre des populations⁴, notamment d'Afrique subsaharienne, qui s'étaient en quelque sorte délocalisées à Alost pour échapper au prix trop élevé de l'immobilier à Bruxelles. On a vu des résidents originaires d'Afrique subsaharienne mais aussi des femmes musulmanes se faire attaquer en rue, se faire insulter et "inviter" à quitter la ville, cela en contournant de manière habile parfois les lois anti-discriminatoires et antiracistes en vigueur en Belgique. En fait, le projet du pouvoir en place, soutenu par une majorité de la population, est de "blanchir" la ville, de la "reflamandiser" en poussant les personnes exilées et d'origine immigrée à la quitter. Une ville comme Alost est ainsi à 1000 lieues de la ville intégrative et inclusive que nous voudrions toutes et tous voir se développer.

Conclusion

Le constat de départ de ce texte est bien sûr que la participation des personnes exilées se fait d'abord au niveau local, et que dès lors, il est logique de développer des politiques publiques pour favoriser cette participation au niveau local. Toutefois, il veut aussi être une mise en garde contre le risque de transposer au niveau local les erreurs faites dans le passé au niveau stato-national.

³ Voir par exemple <https://www.theatlantic.com/business/archive/2015/07/us-cities-immigrants-economy/398987/>, consulté le 21 janvier 2023.

⁴ Voir par exemple <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/06/05/des-habitants-d-alost-issus-de-limmigration-cibles-par-des-lettr/>, consulté le 21 janvier 2023.

Le niveau local, qu'il soit urbain ou pas, est central tant pour les personnes exilées que comme niveau d'action publique. Mais il ne serait pas analytiquement correct ni politiquement réaliste de sombrer dans une espèce d'angélisme urbain salvateur. Les villes sont – et ont toujours été – à la fois des lieux de tensions, de conflits, d'oppositions d'un côté ; et des lieux d'inclusion, de rencontre et d'inclusion de l'autre. Cette dynamique entre des tendances qui sont extrêmement opposées caractérise le fait urbain, et doit donc être prise en compte tant dans nos analyses que dans nos politiques publiques relatives aux populations exilées. Enfin, rien ne permet d'indiquer que ce qui a parfois échoué au niveau national en ce qui concerne la participation des populations exilées va toujours et nécessairement réussir aux niveaux local et urbain. Cette approche relève plus d'un *wishful thinking* que d'une analyse des dynamiques sociales en cours dans les villes.

Références bibliographiques

- Aula Magna (2019), *Demain Bruxelles. Une vision pour libérer notre ville*. Bruxelles : petite collection Politique.
- Barber, B. R. (2013). *If Mayors Ruled the World: Dysfunctional Nations, Rising Cities*. New Haven : Yale University Press.
- Bousetta, H., A. Favell et M. Martiniello (2018). "Governing multicultural Brussels: paradoxes of a multi-level, multi-cultural, multi-national urban anomaly." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44(12): 2070-2085.
- Corijn, E. (2019). *Une ville n'est pas un pays*. Plaidoyer pour la révolution urbaine. Bruxelles, SAMSA Editions.
- Fassin, D. (éd.) (2022). *La société qui vient*. Paris : Seuil.
- Goffman, E. (1979). *Asiles*. Paris : Les éditions de minuit.
- Gsir, S. et al. (2004), *Les Belges francophones face aux demandeurs d'asile*. Gand : Academia.
- Martens, A. (1975). *Les immigrés. Flux et reflux d'une main-d'œuvre d'appoint*, Louvain. PUL : Vie Ouvrière.
- Martiniello, M. (1992). *Leadership et Pouvoir dans les communautés d'origine immigrée*. Paris : L'Harmattan.
- Martiniello, M. (2006), *Towards a coherent approach to immigrant integration policy(ies) in the European Union*. Paris : OECD.
- Martiniello, M. et al. (2010), *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*. Gand : Academia.
- Martiniello, Marco et Andrea Rea (2014). "The concept of migratory careers: Elements for a new theoretical perspective of contemporary human mobility." *Current Sociology* 62(7): 1079-1096.

- Mescoli, E. (2020, *Étude territorialisée sur les pratiques culturelles des habitant.e.s et usager.e.s dans les quartiers de la zone centrale du canal de la Région de Bruxelles-Capitale*. Bruxelles : Perspective Brussels.
- Sayad, Abdelmalek (1999). "Immigration et "pensée d'État"." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 99(129): 5-14.
- Schnapper, D. (1991). *La communauté des citoyens*. Paris : Gallimard.
- Vertovec, Steven (2023), *Superdiversity. Migration and Social Complexity*. London: Routledge.
- Wimmer, A. et N. Glick Schiller (2002). "Methodological nationalism and beyond: nation–state building, migration and the social sciences", *Global networks* 2(4): 301-334.